**Aide RITM-BFC 2020-21 aux services d’appui à la pédagogie UBFC**

**Accueil d’étudiants pour l’accompagnement à la rentrée**

**en contexte de crise sanitaire et d’hybridation des enseignements**

# RITM-BFC : Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté

#  Le projet RITM-BFC (<https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc>) a pour objectif de favoriser et d’améliorer la réussite des étudiants. Il est le fruit d’un appel à projet lancé dans le cadre du 3e Programme d’investissement d’avenir (PIA 3) « Nouveaux cursus à l’université (NCU) » ayant pour objectif d’assurer une meilleure réussite en 1e cycle par une diversification des formations, adaptée à la pluralité des publics accueillis.

RITM-BFC est un outil destiné aux responsables de formations et aux équipes pédagogiques pour les aider à faire de la réussite étudiante pour tous un enjeu majeur.

Il s’inscrit sur 10 ans et présente deux priorités : construire des dispositifs plus individualisés de réussite en Licence (ou équivalent) et mieux préparer à l’insertion professionnelle, et développer la formation tout au long de la vie (FTLV). Pour répondre à ces priorités, des actions emblématiques et des actions prospectives sous forme d’appels à projets sont proposées aux acteurs de la formation.

**RITM-BFC vise à encourager les initiatives et soutenir les équipes pédagogiques.** C’est un projet ouvert sur le territoire et les partenariats institutionnels et socio-économiques.

# Objectif de l’aide RITM-BFC d’accompagnement à la rentrée 2020

Dans le cadre d’un accompagnement renforcé de la rentrée 2020-21 en contexte de crise sanitaire, et suite à la décision du Comité de Pilotage du 4 juin 2020, **RITM-BFC propose des aides financières pour** **permettre à des services ou dispositifs d’appui à la pédagogie des établissements d’accueillir des étudiants** dans le but :

* de bénéficier d’un soutien dans le déploiement (ou l’ingénierie) d’actions d’accompagnement spécifique des étudiants dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire et/ou de transformation pédagogique par les équipes enseignantes vers des modalités permettant la réussite des étudiants à travers une hybridation des enseignements.
* de permettre à des étudiants de réaliser une expérience qui s’inscrit dans leur projet professionnel, leur champs de compétences, et/ou ou de découvrir un nouvel environnement professionnel.

**Le montant total de l’action s’élève à 12 k€ pour l’année 2020-2021.**

# Détail de l’offre

* L’aide RITM-BFC 2020-21 s’adresse aux services ou cellules d’appui à la pédagogie des établissements membres d’UBFC
* Le budget ne peut être attribué qu’à des dépenses de **ressources humaines**, pour la rétribution d’un étudiant (sous forme de gratification de stage, paiement de vacation pour un doctorant, rémunération d’un emploi-étudiant, contrat de tuteur, etc.) **conformément aux modalités de recrutement et de rémunération prévues au sein de chaque établissement.**
* Elle est cumulable à un co-financement.
* Le montant total de l’action s’élève à 12 k€ pour l’année 2020-2021.

# Critères d’éligibilité :

|  |  |
| --- | --- |
| **Structure d’accueil :** | **Etudiant.e :** |
| Déployer tout ou partie de ses missions à l’appui à la pédagogie, notamment numérique, au sein d’un établissement membre d’UBFC | Préparer :* un diplôme de licence ou équivalent (IUT/BUT) *ou*
* un Master *ou*
* un doctorat *ou*
* un diplôme d’ingénieur,

au sein d’un des établissements membres d’UBFC (uB, UFC, AGroSup Dijon, BSB, ENSMM, ENSAM Cluny, UTBM). *N.B. : concernant le cadre permettant la réalisation d’un stage : les Unités d’Enseignement libres « stages » sont éligibles* |

# Modalités de candidature :

# Chaque dossier de candidature comprend 2 parties, et présentera notamment :

* les objectifs des missions confiées lors de la période d’accueil et leur contribution à l’accompagnement spécifique effectif des étudiants ou des enseignants dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire *et/ou* de transformation pédagogique vers des modalités permettant la réussite des étudiants à travers une hybridation des enseignements,
* les actions que l’étudiant.e. aura à mener au cours de sa période d’accueil,
* les modalités d’encadrement par la structure d’accueil / d’accompagnement de l’étudiant.e,
* les modalités de rémunération (gratification de stage, paiement de vacation pour un doctorant, rémunération d’un emploi-étudiant, contrat de tuteur, etc.),
* les livrables (à l’issue de la période d’accueil),
* les modalités prévisionnelles d’évaluation de l’action pour la structure d’accueil et pour l’étudiant.e.

Les services d’appui à la pédagogie candidats ont la possibilité :

* soit de déposer **en même temps** la Partie 1 (cf. p. 3 et 4) du dossier de candidature (présentant le projet) et la Partie 2 (p. 5, concernant l’étudiant s’il est identifié),
* soit de déposer le dossier **en 2 temps**: d’abord la Partie 1 (projet), puis la Partie 2 (étudiant) après notification de l’attribution de l’aide par RITM-BFC.

RITM-BFC sélectionnera le **projet présenté par le service d’accueil,** mais n’intervient pas directement au niveau du recrutement de l’étudiant.e - les services d’appui à la pédagogie étant les plus à même de sélectionner le profil souhaité.

**Les services intéressés devront transmettre leur dossier de candidature au format PDF, exclusivement par voie électronique à :** **ritm-bfc@ubfc.fr** **avant le 1e avril 2021**

# Engagement des bénéficiaires

À l’issue de la période d’accueil, le service devra signaler à ritm-bfc@ubfc.fr que la mission est terminée.

Le service d’accueil et l’étudiant.e s’engagent alors à renseigner un **bilan d’action en ligne**, notamment concernant l’impact de celle-ci sur :

* un meilleur accompagnement des enseignants et/ou des étudiants en 2020-21,
* la transformation pédagogique vers des modalités permettant la réussite des étudiants à travers une hybridation des enseignements,
* l’acquisition ou le développement de compétences par l’étudiant.e (incluant les compétences transversales),
* les livrables,
* l’évaluation des action menées,
* le parcours universitaire et le projet professionnel de l’étudiant *(liste non exhaustive)*

# Critères de sélection

* Qualité du projet : contribution à l’accompagnement spécifique des étudiants dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire et/ou de transformation pédagogique vers des modalités permettant la réussite des étudiants à travers une hybridation des enseignements,
* Modalités d’encadrement de l’étudiant,
* Modalités d’évaluation de l’action,
* Ordre chronologique de dépôt des candidatures.

# Calendrier de l’appel d’offre

* **Ouverture de l’appel d’offre** : 1e septembre 2020
* **Dépôt des dossiers** : au fil de l’eau jusqu’au **1er avril 2021** (une session de sélection par mois est prévue jusqu’à épuisement de l’enveloppe par le comité de sélection RITM-BFC)
* **Résultats** : les lauréats seront informés individuellement par voie électronique à l’issue de chaque session de commission d’attribution (mensuelle).

# Modalité d’attribution des aides

# La commission d’attribution des aides est composée des pilotes du levier 3 RITM-BFC et d’un ou plusieurs représentants de l’ATP BFC. Cette commission étudie les candidatures chaque mois et attribue les aides.

# Demande d’aide RITM-BFC 2020-21 - Services d’appui à la pédagogie

**PARTIE 1  À REMPLIR PAR LA STRUCTURE D’ACCUEIL (2 pages)**

Et à renvoyer à : **ritm-bfc@ubfc.fr** **avant le 1e avril 2021** (seule ou avec la PARTIE 2)

**L’étudiant.e, son référent académique et son encadrant devront s’assurer de la mise en place d’une convention de stage ou d’un contrat de travail selon les modalités en vigueur dans l’établissement**.

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM du service, dispositif ou structure d’accueil**  |  |
| Missions principales  |  |
| Etablissement  |  |
| **NOM, prénom et fonction du responsable** |  |
| Téléphone / Email  |  |  |
| **NOM et prénom du responsable ou gestionnaire financier**  |  |
| Téléphone / Email  |  |  |
| **NOM et fonction du référent ou encadrant pour la période d’accueil** |  |
| Adresse |  |
| Téléphone / Email  |  |  |
| Adresse du lieu d’accueil de l’étudiant *(si différente de celle de la structure d’accueil)* |  |
| Nom et prénom de l’étudiant.e accueilli.e (si déjà identifié.e) |  |
| Type de contrat et modalité de rémunération envisagés  | *Ex. : gratification de stage, paiement de vacation pour un doctorant, rémunération d’un emploi-étudiant, contrat de tuteur, etc.* |
| Dates et durée de la période d’accueil |  |
| **Montant de l’aide demandée à RITM-BFC (€)** |  |
| * **Intitulé du stage ou de l’action proposé(e) :**
* **Contexte et objectifs :**

**Modalités d’évaluation de l’action (par rapport aux objectifs initiaux) :****Missions proposées à l’étudiant.e accueilli.e :** **En quoi ce stage/ cette action contribue-t-il/ elle à :** **- l’accompagnement spécifique des enseignants et/ou étudiants dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire actuelle ?**  **- la transformation pédagogique vers des modalités permettant la réussite des étudiants à travers une hybridation des enseignements ?** **Livrables prévus à l’issue de la période d’accueil :** **Compétences requises chez l’étudiant.e accueilli.e  :****Compétences (prévisionnelles) acquises par le l’étudiant.e accueilli.e à l’issue de sa période d’accueil :****Modalités d’encadrement l’étudiant.e accueilli.e :****L’étudiant accueilli sera impliqué dans des projets de recherche ou sensibilisé 󠄀à des études scientifiques :** **OUI 󠄀󠄀 NON 󠄀󠄀 Précisez :** **Autres information (si nécessaire) :** |

**Demande d’aide RITM-BFC 2020-21 - Services d’appui à la pédagogie**

**PARTIE 2 À REMPLIR PAR L’ETUDIANT.E**

à renvoyer à : **ritm-bfc@ubfc.fr** **avant le 1e avril 2021**, seule ou avec la partie 1

**L’étudiant.e, son référent académique et son encadrant devront s’assurer de la mise en place d’une convention de stage ou d’un contrat de travail selon les modalités en vigueur dans l’établissement**.

|  |  |
| --- | --- |
| NOM  |  |
| Prénom  |  |
| Nationalité |  |
| Date et lieu de naissance |  |
| Adresse permanente |  |
| Téléphone  / Email |  |  |
| Université / Ecole |  |
| Intitulé du cursus en cours |  |
| * **Intitulé du stage ou de l’action :**
* **Service ou structure d’accueil – établissement :**
* **Période(s) d’accueil :**

**Cette expérience contribue-t-elle à la validation du diplôme en cours : 󠄀󠄀 OUI 󠄀󠄀NON** Précisez : **Enseignant référent dans votre établissement d’origine** le cas échéant (Nom - prénom, e-mail, tél. – composante - université ou école) : **Quelle est votre motivation pour effectuer ce stage/ cette action? Votre objectif ?** (Que souhaitez-vous découvrir, confirmer ou tester lors de cette expérience?)**Quelles compétences pensez-vous mettre en oeuvre ou acquérir?** **Quel est votre actuel projet de poursuite d’étude (et/ou projet professionnel) ?** **Merci de noter que vous vous engagez à remplir à l’issue de votre période d’accueil un questionnaire-bilan pour l’équipe RITM-BFC** |